



École Notre-Dame-des-Rapides
8585 rue George
LaSalle (Québec)
H8P 1G5

Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-des-Rapides

Procès-verbal du 18 mars 2019, 17 h 45

1. Mot de bienvenue
2. Présences, constatation du quorum

Présences :

Luc Tétreault, parent
Caroline Clara, service de garde
Francine Sabourin, enseignante
Ève Gamache, parent
Marjolaine Gouin, enseignante
Stéphanie Renaud, enseignante

Mélissa Goineau, TES
Natasha Bouchard, directrice
Jean-François Taylor-W., directeur adjoint
Caroline Déry, parent
Julie Hurtubise, parent
David Nadeau, parent

Absences :

Christian Frappier, parent

3. Adoption de l'ordre du jour

CÉ 2018-19-18 Il est proposé par Caroline Clara et appuyé par Luc Tétreault que l'ordre du jour de la rencontre du 18 mars 2019 soit adopté.

Adoptée unanimement.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 janvier 2019

CÉ 2018-19-19 Il est proposé par Julie Hurtubise que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier soit adopté tel que présenté avec exemption de lecture.

Adoptée unanimement.

5. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 14 janvier 2019

(aucun)

6. Questions du public

(aucune)

7. Projet éducatif

Ce document définit les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative. Ce projet éducatif est produit en concordance avec le plan d'engagement de leur commission scolaire ainsi qu'avec le plan stratégique du ministère. Il comporte le contexte, les principaux enjeux, les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves. Les cibles ainsi que les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés sont également présents.

CÉ 2018-19-20 Il est proposé par Mélissa Goineau et appuyé par Marjolaine Gouin que le projet éducatif soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement.

8. Éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité couvre des sujets variés : connaissance du corps, image corporelle, stéréotypes sexuels, sentiments amoureux. Elle permet aux élèves de mieux se comprendre, d'établir des relations affectives respectueuses, de développer leur esprit critique, leur bon jugement et leur sens des responsabilités. Il s'agit de la première année et les enseignants couvrent une partie du contenu proposé par le Ministère de l'éducation.

CÉ 2018-19-21 Il est proposé par Luc Tétreault et appuyé par David Nadeau que les contenus de l'éducation à la sexualité soient adoptés tel que présenté.

Adoptée unanimement.

9. Parascolaire

2^e session de parascolaire. Inscription dans la semaine du 28 mars et début des activités pour début de la semaine du 15 avril.

10. Normes et modalités

Le document de nos normes et modalités représente le résultat d'un consensus de notre équipe d'enseignants sur leurs façons de faire en matière d'évaluation. Ce document permet une vision commune du processus de l'évaluation des apprentissages par les différents intervenants de notre école.

11. Critère de sélection d'une direction d'école

CÉ 2018-19-22 Il est proposé par Julie Hurtubise et appuyé par Francine Sabourin que les critères de sélection soient adoptés tel que présenté.

Adoptée unanimement.

12. Grille-Matière

CÉ 2018-19-23 Il est proposé par Caroline Clara et appuyé par Julie Hurtubise que la grille matière soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement.

13. Plan de lutte à l'intimidation

Le présent plan d'action a pour objectif d'élargir la perspective à l'ensemble de l'établissement concernant les mesures mises en place afin de contrer l'intimidation. De cette façon, nous assurons une compréhension commune de nos actions contre la violence et l'intimidation.

CÉ 2018-19-24 Il est proposé par Julie Hurtubise et appuyé par Ève Gamache que le plan de lutte soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement.

14. 375\$ du conseil d'établissement

Le comité a choisi de verser cette somme aux activités parascolaires.

CÉ 2018-19-25 Il est proposé par Luc Tétreault et appuyé Caroline Déry que le budget total soit injecté dans les activités parascolaires.

Adoptée unanimement.

15. Rapport de la direction

- a. L'an prochain
- b. Maternelle 4 ans : aucune classe dans la commission scolaire.
- c. Récréation de 20 minutes : nous sommes dans l'ébauche d'un nouvel horaire qui ne changera pas l'heure du début ou de la fin de l'école.

- d. Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la CSMB. Pas de commentaire à faire parvenir à la commission scolaire au regard du document.

16. Rapport du service de garde

- a. Défi tchin-tchin
- b. Organisme Jame : activité de lecture

17. Rapport du délégué au comité régional de parents (SUD)

Dernière réunion: projet d'abolition du comité pour l'année prochaine. Il sera remplacé par un comité élargi. Plus de détails à suivre.

18. Correspondance

(aucune)

19. Questions du public

(aucune)

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h10.

Date de la prochaine rencontre: 8 avril 2019 à 17h45